



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Rapport

Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 218 – Loi concernant la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

(Texte adopté sans amendement)

Procès-verbal de la séance du 9 décembre 2020

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 2200-20201210

2020

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MERCREDI 9 DÉCEMBRE 2020	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	1
AUDITION	2
ÉTUDE DÉTAILLÉE	2
REMARQUES FINALES	3

Séance du mercredi 9 décembre 2020

Mandat : Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 218 – Loi concernant la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine (Ordre de l'Assemblée le 12 novembre 2020)

Membres présents :

M. Allaire (Maskinongé), vice-président

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), député ayant présenté le projet de loi

M. Bussière (Gatineau)

M. Girard (Lac-Saint-Jean)

M^{me} Laforest (Chicoutimi), ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

M^{me} Nichols (Vaudreuil)

M. Tremblay (Dubuc)

Intéressée :

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine :

M. Jonathan Lapierre, maire

M^e Jean-Étienne Solomon, greffier désigné

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 52, M. Allaire (Maskinongé) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

M. le président indique que, jusqu'au 11 décembre 2020, tous les votes doivent être tenus par appel nominal, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 20 octobre 2020.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M^{me} Laforest (Chicoutimi) et M^{me} Nichols (Vaudreuil) font des remarques préliminaires.

AUDITION

La Commission entend la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.

Une discussion s'engage.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Article 1 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M. Lapierre de prendre la parole.

Après débat, l'article est mis aux voix. M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Bussière (Gatineau), M. Girard (Lac-Saint-Jean), M^{me} Laforest (Chicoutimi), M^{me} Nichols (Vaudreuil) et M. Tremblay (Dubuc) - 6.

Contre : Aucun.

Abstention : M. Allaire (Maskinongé) - 1.

L'article 1 est adopté.

Article 2 : L'article 2 est adopté (vote identique au vote sur l'article 1).

Préambule : Le préambule est adopté (vote identique au vote sur l'article 1).

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté (vote identique au vote sur l'article 1).

M. Allaire (Maskinongé) propose :

QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (chapitre R-2.2.0.0.2).

La motion est adoptée (vote identique au vote sur l'article 1).

REMARQUES FINALES

M^{me} Nichols (Vaudreuil), M^{me} Laforest (Chicoutimi) et M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) font des remarques finales.

À 12 h 56, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le vice-président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Ann-Philippe Cormier

Simon Allaire

APC/ag

Québec, le 9 décembre 2020